

Communiqué à tous les producteurs et intervenants du secteur avicole du Québec

Avis de vigilance – influenza aviaire

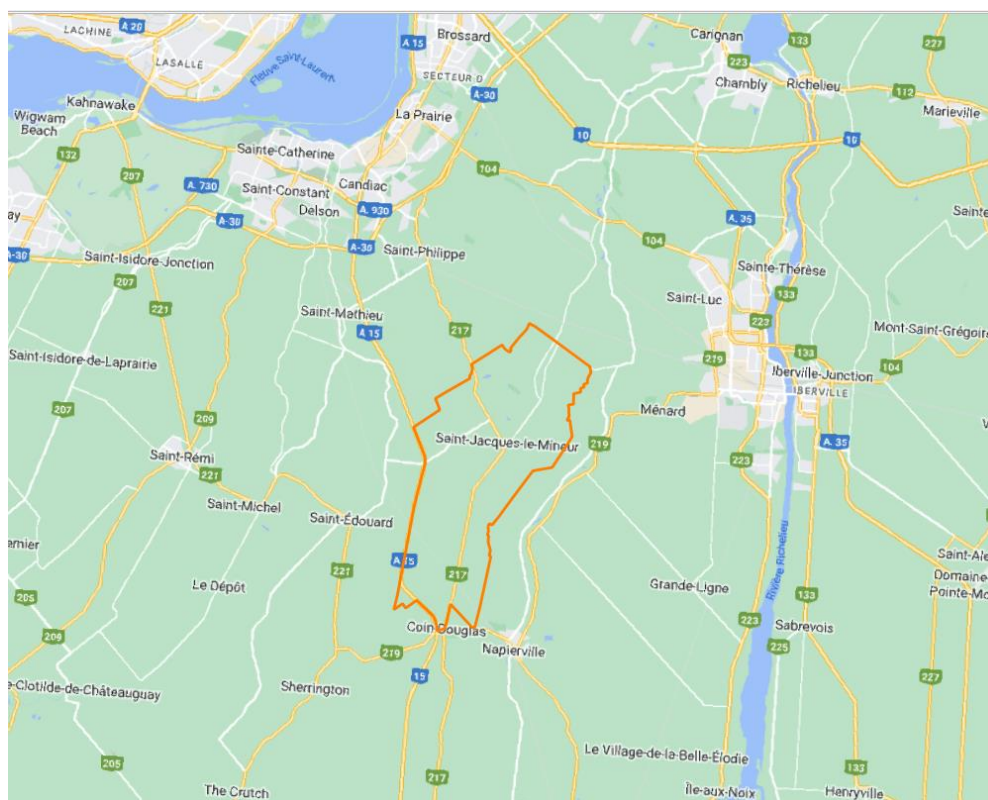
La vigilance est de mise! Le Québec est présentement en période d'intenses migrations.

État de la situation

Cas confirmé d'influenza aviaire au Québec

L'EQCMA vient d'être informée par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) que **le cas sous investigation rapporté hier est confirmé infecté par l'influenza aviaire**. Nous rappelons que le site concerne un petit élevage situé dans la région de Saint-Jacques-Le-Mineur en Montérégie Ouest. **Le site est considéré ayant des activités commerciales donc que certains produits ont été vendus hors ferme (bien que non-contingenté)**. L'ACIA émettra sous peu une nouvelle zone de contrôle primaire (ZCP) autour de ce site.

Entre-temps, l'EQCMA a identifié une zone de biosécurité rehaussée en situation d'urgence pour cette municipalité. **Il est recommandé à tous les producteurs et intervenants de la filière avicole d'éviter de circuler dans cette zone délimitée par une ligne de couleur orange sur la carte ci-dessous. Pour toute activité essentielle, veuillez vous assurer de mettre en application les mesures de biosécurité rehaussée préconisées par l'EQCMA (code orange)**. Ces protocoles peuvent être consultés sur le site internet de l'EQCMA au [lien suivant](#).



Nous vous tiendrons informé de l'évolution de la situation. Pour vous tenir à jour sur les annonces officielles de l'ACIA sur les cas d'influenza aviaire au Québec et au Canada et leur zone de contrôle, veuillez consulter le site internet au [lien suivant](#).